



Aide au retour concrète

Pakistan, Lahore



En été 2017, M. S. est rentré de manière volontaire au Pakistan à Lahore, avec l'assistance de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le Secrétaire d'Etat aux migrations (SEM) lui avait accordé une aide financière pour trouver un logement et se soigner. L'OIM était chargée de la coordination du projet sur place.

Après son retour, M. S. a décidé d'utiliser l'aide au logement reçue pour acheter du matériel pour sa maison. Il a donc soumis les documents nécessaires comme un contrat de location et les factures concernant l'achat de chaises, tables, canapés, d'un lit médicalisé, d'armoires et de meubles de salle à manger qui ont ensuite été remboursés. En ce qui concerne sa santé, un plan de traitement sur deux ans a été établi avec une clinique pour que M. S. ait des soins quotidiens et des médicaments.

En février 2018, une visite de monitoring a été conduite. M. S. a déclaré qu'il est entièrement satisfait du soutien et de la mise en œuvre de l'aide au logement et l'aide médicale. Il considérait ses conditions de vie étaient meilleures qu'avant son départ et s'imaginait rester à Lahore. En ce qui concerne l'aide médicale, il a proposé que celle-ci soit octroyée en argent liquide. Il a également mentionné qu'il avait été difficile d'obtenir des documents médicaux à l'avance auprès des prestataires de soins.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.